p. 81-82) et qui ne résout, du reste, aucune des questions de date, d'identification et d'interprétation.

M. PIGANIOL s'associe à M. Durry pour mettre en garde, à la lumière des compléments récupérés, contre les restitutions qui ne tiennent pas rigoureusement compte des conditions graphiques.

II. — M. P. GRENADE propose une *explication de la 6e Satire de Juvénal* par référence à l'actualité politique.

Il croit pouvoir discerner dans les derniers vers de cette satire une allusion à la tradition — attestée chez Dion Cassius (68, 33) — qui impute la mort de Trajan à l'empoisonnement : Plotine serait visée sous le nom de Clytemnestre. L'argumentation peut s'appuyer sur les repères chronologiques que fournit le texte de la Satire, datée de l'année 116, sur l'accusation d'empoisonnement lancée par Hadrien contre Titus, sur la résistance opposée par Tacite à une tradition orale qui accuse Tibère de l'empoisonnement de son fils Drusus dans une page des *Annales* (IV, 10) contemporaine de l'avènement d'Hadrien. Sans accréditer pour autant la version de l'*Histoire Auguste* qui attribue à l'amour de Plotine pour Hadrien la promotion de celui-ci à l'Empire, le texte de Juvénal illustrerait l'existence d'une tradition orale, probablement orientale d'origine, concernant l'empoisonnement des princes ; elle est vérifiable pour la mort d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Vespasien, de Titus, de Domitien, de Marc-Aurèle ; d'où les contestations suscitées par la fin de Germanicus, de Drusus le Jeune, etc...

— M. DURRY s'inquiète de la hardiesse de l'allusion supposée : Juvénal, d'ordinaire plus prudent, emprunte ses exemples au passé pour ne pas remuer des cendres encore chaudes. — M. Grenade répond que la place de l'allusion à la fin de la satire, le désordre de la composition, les redites de la pièce, l'existence du fragment d'Oxford posent précisément le problème d'une double rédaction : les derniers vers ont pu figurer dans une édition qui a circulé sous le manteau ou dans une édition posthume. — M. BAYET, sans accorder à l'allusion plus qu'une présomption de vérité, se dit intéressé, en tout cas, par la mise au jour d'une tradition orale d'origine orientale.

VIII.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
(9 décembre 1950).

Président : M. A. PIGANIOL.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

Rapport de l'Administrateur, présenté par M. J. Marouzeau.

La situation financière de notre Société, demeurée précaire pendant les années qui ont suivi les hostilités, s'est améliorée cette année grâce au relèvement de cotisation que nous nous sommes imposé et à l'aide que nous accorde le Centre national de la Recherche ; pour la première fois depuis longtemps nous pourrons régler à l'imprimeur en temps voulu une part notable des frais engagés pour le volume de l'année courante. Il faut signaler seulement que notre trésorerie serait plus à l'aise si, secondant l'effort de notre dévouée Trésorière, les membres se conformaient à l'obligation statutaire de verser leur cotisation dans les trois premiers mois de l'année.

L'activité scientifique de la Société ne se ralentit pas : nos séances sont très suivies, les contacts ont été multipliés avec les Groupes adhérents (Suisse romande et Strasbourg) et avec les organismes intéressés aux études classiques soit en France (Association des études grecques, Faculté de philosophie du Saulchoir), soit à l'étranger (Sociétés groupées avec la nôtre dans la Fédération internationale des Associations d'études classiques). Est à signaler, en outre, la participation de notre Société au Congrès international des études classiques réuni cet été à Paris.

Notre Collection d'études latines s'est enrichie de trois volumes, toujours, hélas, avec les seules ressources procurées par les auteurs, en attendant que des conditions meilleures nous permettent d'apporter notre concours à cette Collection, dont la publication devrait représenter une de nos tâches essentielles.

L'accroissement régulier de notre effectif constitue un élément de confiance dans l'avenir ; il a d'autant plus de prix qu'il est dû surtout à des adhésions de jeunes, et aussi à l'apport de l'étranger, qui confère de plus en plus à notre activité scientifique une qualité internationale.

Comptes de la Trésorière.

Recettes :

Report d'exercice	7,225 fr. » »
Cotisations nouvelles	357,138 » »
Intérêt des cotisations rachetées	1,230 » »
Bénéfice sur vente de la Revue et abonnements	436,500 » »
Bénéfice sur vente du Mémorial	6,900 » »
Bénéfice sur vente de la Collection	31,865 » »
Subvention du Centre de la Recherche	300,000 » »
Total	1,140,858 fr. » »

Dépenses :

Impression de la Revue 1949 (solde)	386,647 fr. » »
Impression de la Revue 1950 (acompte versé)	530,000 » »
Achat de papier	55,618 » »
Direction et rédaction de la Revue	10,000 » »
Administration et secrétariat de la Société	5,000 » »
Trésorerie	20,000 » »
Frais de l'éditeur	6,379 » »
Frais de distribution de la Revue	40,547 » »
Poste, frais de bureau et de séance	24,473 » »
Cotisations, frais d'accueil	14,548 » »
Total	1,093,212 fr. » »

Avoir :

Compte en banque	3,474 fr. » »
Compte de chèques postaux	40,689 » »
Encaisse de la Trésorière	3,483 » »
Total	47,646 fr. » »

Balance :

Recettes : 1,140,858 fr. — *Dépenses :* 1,093, 212 fr. = *Avoir :* 47,646 fr.

— Le Rapport de l'Administrateur et les comptes de la Trésorière, approuvés par la Commission des comptes, sont adoptés sans observation.

Élections.

M. E. GALLETIER a été sollicité d'accepter la présidence. Il s'est excusé sur son état de santé pour demander d'être dispensé de cette charge. L'Assemblée, en lui adressant ses vœux de prompt rétablissement, remet à l'année prochaine le plaisir de l'accueillir comme président.

M. J. Marouzeau propose de confier à M. L. NOUGARET la charge de secrétaire, qu'à vrai dire il exerce déjà effectivement.

Par un vote unanime, le Bureau est ainsi constitué pour l'année 1951 :

Président : M. J. HEURGON.

Vice-présidents : MM. E. GALLETIER et P. BOYANCÉ.

Administrateur : M. J. MAROUZEAU.

Secrétaire : M. L. NOUGARET.

Trésorière : Mme S. NOUGARET.

Commissaires aux comptes : M. M. GAUTREAU, Mlle A. FRETÉ, MM. O. CHENNEVELLE, J. ANDRIEU, J. PERRET, Mlle J. ERNST, M. P. COURCELLE.